

Communiqué de presse



GRANDE COLLECTE NATIONALE

« Tous solidaires, pour que Noël reste une fête ! »

La MSA et le Secours populaire français lancent un appel aux dons

Vandoeuvre-lès-Nancy, 22 novembre 2021

A l'approche des fêtes de fin d'année, le dispositif MSA Solidaire, lancé en 2020, est réactivé et le partenariat avec le Secours populaire français renouvelé pour permettre aux enfants, jeunes, familles et personnes âgées ou isolées de fêter Noël et la nouvelle année dans la dignité.

L'année 2021 continue à être marquée par une crise sanitaire, sociale et économique sans précédent, qui a plongé de très nombreuses personnes dans la précarité.

C'est pourquoi la MSA, à l'approche des fêtes de fin d'année et via son dispositif MSA solidaire, s'associe pour la 2^e année au Secours populaire français pour que Noël reste une fête pour tous !

Ainsi, la MSA au travers de nombreux points de collecte, invite ses 16 000 salariés, 17 000 délégués et 5,5 millions de ressortissants à réaliser un don de jouets ou de denrées alimentaires pour les familles en difficulté.

Une collecte de jouets et de denrées alimentaires pour les plus fragiles

Dans la hotte du Père Noël, il est possible de donner des jouets, jeux, livres, bons cadeaux, places de cinéma, maquillage, parfum, places de spectacles, vêtements... Un seul impératif est à respecter : que ces objets soient neufs.

Pour la table du réveillon, les denrées alimentaires festives non périssables, telles que les conserves, chocolats, riz et pâtes peuvent être données.

Pour aider les familles en difficulté à fêter Noël et la nouvelle année dans la dignité, il est également possible de faire un don d'argent. La participation est libre et en partie déductible des impôts.

La MSA au cœur de la solidarité

A travers son dispositif MSA solidaire, la MSA est mobilisée depuis le début de la crise pour accompagner les plus fragiles, en particulier dans le monde rural. Depuis le printemps 2020, plus de 300 000 personnes ont été accompagnées par la MSA.

Plus d'informations sur www.msasolidaire.fr

A propos de la MSA : Avec 26,9 milliards de prestations versées à 5,5 millions de bénéficiaires, la MSA est le deuxième régime de protection sociale en France. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole et des ayants droit : exploitants, salariés (d'exploitations, d'entreprises, de coopératives et d'organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre.) En complément de sa mission de service public de la sécurité sociale, elle mène des actions à caractère sanitaire et social et prend en charge la médecine du travail ainsi que la prévention des risques professionnels.